



**Municipalité d'Ormstown**  
5 rue Gale  
Ormstown, Qc J0S 1K0

---

## **AVIS PUBLIC D'ADOPTION**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Francine Crête, Directrice générale adjointe et Greffière adjointe, à l'effet que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 15 janvier 2024, le règlement no. 8-2024 établissant le traitement des élus a été adopté.

Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance au bureau de la Municipalité, au 5 rue Gale, aux heures régulières de bureau soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 ou sur le site internet de la Municipalité au [www.ormstown.ca](http://www.ormstown.ca)

Le règlement entre en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

DONNÉ à Ormstown, ce 17 janvier 2024

*(Original signé)*

---

Francine Crête  
Directrice générale adjointe et Greffière adjointe